

Racine élu « Cabinet français de l'année » au Palmarès des avocats du Monde du Droit 2016

Le cabinet Racine a reçu 5 distinctions hier soir, lors du gala de remise des trophées organisé par Le Monde du Droit, dont celle de « Cabinet français de l'année ».

Racine a donc été le cabinet français le plus cité et le mieux noté par plusieurs milliers de juristes d'entreprises et clients de cabinets d'avocats. C'est avec fierté que ses représentants ont accueilli la nouvelle, lors du gala qui se tenait hier soir à l'Hôtel Intercontinental, à Paris. « Ce prix récompense l'implication et le travail de nos équipes tout au long de l'année 2015 et témoigne de la qualité des relations que tous les avocats ont su créer et entretenir avec leurs clients depuis de nombreuses années. » se réjouit Bruno Cavalié, fondateur du cabinet.

Racine a également reçu :

Le trophée d'or en contentieux, qui valorise ce savoir-faire inscrit dans l'ADN même de Racine puisque tous nos avocats, quels que soient leurs domaines de compétences, ont une pratique du contentieux ; particularité qui singularise le cabinet par rapport à la grande majorité des autres cabinets d'affaires.

Le trophée d'or en restructuring/entreprises en difficultés pour un département dont l'expertise et la forte notoriété dans le traitement des difficultés des entreprises sont reconnues par le marché et lui ont permis d'intervenir cette année encore dans les dossiers les plus caractéristiques de la place. C'est l'une des équipes les plus actives en restructuration des LBO en difficultés, restructurations transfrontalières et restructurations industrielles importantes.

Le trophée de bronze en Immobilier – Construction. Ce prix récompense l'engagement d'une équipe particulièrement développée et reconnue dans ce secteur, qui est encore intervenue sur des opérations d'envergure en 2015, et qui est en mesure d'offrir l'une des offres les plus larges du marché tant en matière de conseil que de contentieux.

Le trophée de bronze en Concurrence décerné à une équipe qui dispose de plus de 25 ans d'expérience et d'une compétence reconnue dans les principaux domaines du droit économique et notamment en matière d'ententes anticoncurrentielles et d'abus de position dominante.

Ces prix sont autant de motivations pour l'ensemble des avocats de Racine pour continuer à apporter à leurs clients toute l'efficacité, la sécurité et la réactivité qu'ils attendent. C'est un engagement fort du cabinet Racine qui tient sincèrement à remercier ses clients pour leur confiance renouvelée.

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 190 avocats et juristes, répartis au sein de 8 bureaux: Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Saint-Denis de la Réunion, Strasbourg et Bruxelles. Ses avocats interviennent pour des PME et des grandes entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que pour des collectivités publiques. Leurs compétences couvrent les domaines suivants : agroalimentaire, arbitrage, assurance, banque/finance, concurrence/distribution, douanes, droit commercial et économique, droit de l'environnement et fiscalité environnementale, droit fiscal, droits de l'Homme, droit patrimonial et de la famille, droit pénal général et des affaires, droit public/urbanisme/droit administratif, droit social, fusions-acquisitions/droit des sociétés/private equity, immobilier/construction, propriété intellectuelle et industrielle, restructuring, santé / responsabilité médicale, transports/logistique et prévention et résolution des conflits. RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.